



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

TRENTE-ET-UNIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Panama (Panama), 26 – 30 avril 2010

DÉFIS ET PERSPECTIVES POUR LA SOUS-RÉGION CARAÏBES

Introduction

1. Dans le contexte de la réforme de la FAO et de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate (PAI), les bureaux sous-régionaux de l'Organisation doivent guider le processus d'élaboration de deux documents de planification interconnectés:
 - le Cadre national sur les priorités à moyen terme pour les pays de la sous-région;
 - le cadre stratégique sous-régional, qui englobe les priorités communes à tous les pays de cette région géographique.
2. Les sections qui suivent fourniront des informations détaillées sur les Caraïbes, qui permettront d'étayer la stratégie et le programme sous-régionaux. Il est important de noter que l'objectif de ce programme n'est pas de fusionner les priorités identifiées dans chaque pays, mais plutôt d'accroître l'efficacité des actions mises en œuvre au sein des États Membres.
3. La planification sous-régionale s'inscrit dans un environnement dominé par une crise financière internationale qui a succédé à une période de flambée des prix des produits alimentaires et des intrants agricoles. Ces événements ont eu des conséquences négatives quant à la sécurité alimentaire, à la pauvreté et aux moyens de subsistance ruraux dans les petites économies ouvertes et les petits États insulaires en développement (PEID) qui composent la sous-région Caraïbes.
4. De plus, le contexte de la planification agricole sous-régionale est modelé par les facteurs externes suivants:
 - l'endettement élevé de certains pays, qui empêche leurs ministères de l'Agriculture de satisfaire pleinement les besoins en ressources humaines relatifs à la gestion de projet et au renforcement durable des institutions;
 - l'inflation et les taux d'intérêt élevés, qui ne permettent pas aux agriculteurs et aux entreprises agricoles d'obtenir des financements qu'ils pourraient investir dans des systèmes d'irrigation, des serres et d'autres types d'infrastructures ou d'intrants favorisant la consolidation des meilleures pratiques;

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

- les défis résultant des fréquentes catastrophes naturelles, en particulier des ouragans, et les progrès essentiels qui restent à accomplir dans le domaine de l'utilisation durable des terres et de la gestion des risques de catastrophe en vue de réduire les risques agricoles et de renforcer la résistance des communautés rurales ou agricoles;
- le coût élevé de l'énergie, son impact direct sur l'agriculture et l'effet indirect de la focalisation sur les biocarburants et la bioénergie.

La sous-région Caraïbes dans le contexte latino-américain

5. La région Amérique latine et Caraïbes a connu la croissance la plus importante en matière d'agriculture, d'élevage, de pêche et de foresterie au cours des 15 dernières années. Cependant, lorsque l'on observe les chiffres relatifs à chaque sous-région, il apparaît rapidement que les pays exportateurs nets du sud ont largement contribué à ce résultat positif. Dans les Caraïbes, l'évolution a été bien différente: la valeur nette de la balance commerciale des produits agricoles est devenue négative et la part de la sous-région dans les exportations agricoles mondiales a baissé de plus de 50 %. Cette différence entre les Caraïbes et l'Amérique latine met en évidence l'hétérogénéité de la région et la nécessité d'adopter des approches très différentes quant au développement agricole et rural selon qu'il s'agit des petits États caribéens – qui sont des importateurs nets – ou des pays du reste de la région.

6. L'hétérogénéité de la sous-région Caraïbes se traduit également par l'existence de plusieurs groupes de pays distincts: les petites économies de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECS), les pays continentaux que sont le Guyana, le Suriname et le Belize, et les pays fortement peuplés (Cuba, République dominicaine, Haïti et Jamaïque). Les pays peuvent également être distingués par le biais d'indices socio-économiques: à la Barbade, le revenu par habitant et l'indice de développement humain sont élevés, tandis qu'en Haïti ce sont les indices relatifs à la vulnérabilité, à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire qui sont élevés.

7. Cependant, la plupart des pays caribéens sont des économies ouvertes importatrices de denrées alimentaires. Puisqu'ils ne s'appuient que sur un ou deux secteurs, généralement le tourisme et l'agriculture, ils ont été profondément affectés par la volatilité des prix et l'incertitude économique mondiale de ces cinq dernières années. La valeur de leurs importations de produits alimentaires a augmenté et les revenus issus du tourisme ont diminué, tout comme les transferts effectués par leurs ressortissants installés à l'étranger. Ces facteurs ont eu des conséquences négatives sur les moyens de subsistance et les revenus.

8. Outre les défis économiques extérieurs résultant de la hausse des prix des importations et du recul de la demande imputable à la récession mondiale, les pays caribéens sont particulièrement exposés aux ravages des catastrophes naturelles. La dernière saison des ouragans a eu des répercussions négatives considérables au Belize, à la Grenade, en Jamaïque, à Cuba et en République dominicaine. Il en a été de même pour le séisme de janvier 2010, qui a dévasté Haïti. Les importantes pertes humaines et la destruction massive des infrastructures dans les zones urbaines ont accru la pression sur les ressources agricoles et rurales car des centaines de milliers de personnes se sont réfugiées dans des communautés rurales.

9. Par ailleurs, la performance économique du secteur agricole dans les Caraïbes est affectée par un certain nombre de contraintes structurelles liées à la fois à la taille et à la distance. Les États caribéens sont peu étendus, peu peuplés et relativement éloignés les uns des autres. De plus, les distances qui les séparent de leurs partenaires commerciaux sont importantes. Ces facteurs réduisent donc les possibilités de réaliser des économies d'échelle et entraînent une hausse des prix des intrants importés et des produits exportés; les faibles volumes d'achat et de vente accroissent les coûts de production et de transport. Cette situation limite la compétitivité. Au cours des deux dernières décennies, les balances commerciales des pays caribéens sont devenues de plus en plus déficitaires et l'endettement a augmenté; l'inflation intérieure et les taux d'intérêts élevés ont découragé les investissements dans le secteur agricole.

Perspectives et tendances sous-régionales

10. Cette section présente une vue d'ensemble des tendances affectant le développement rural et agricole dans la sous-région Caraïbes, plus particulièrement la sécurité alimentaire et la pauvreté, et fournit des informations sur la performance des différents secteurs agricoles (agriculture, élevage, foresterie, pêche) et sur les questions liées aux terres et à l'eau, à la biodiversité, au changement climatique.

Pauvreté, insécurité alimentaire et développement rural

11. Les Caraïbes sont la seule sous-région d'Amérique latine et des Caraïbes où le nombre total de personnes sous-alimentées a augmenté au cours de la période 1990-2005: il est passé de 7,5 à 7,6 millions. Dans le même temps, le pourcentage de personnes sous-alimentées par rapport à la population totale a baissé: il est passé de 26 à 23 % (les chiffres de 2005 n'incluent pas Cuba). Cette situation reflète les défis actuels en matière de nutrition que doit relever Haïti, dont la population s'élève à 9,6 millions d'habitants et le taux de pauvreté à 80 %, car cet État contribue de manière significative à ces tendances négatives. Dans ce pays, le nombre de personnes sous-alimentées s'est accru (5,3 millions en 2005 contre 4,5 millions en 1990), tout comme le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans présentant des signes de malnutrition aiguë (19 % en 2006 contre 14 % en 2000). La République dominicaine est parvenue à réduire, bien que modérément, ses indices relatifs à la pauvreté et au dénuement entre 2000 et 2007 (49,9 % contre 44,5 % et 22,1 % contre 21 %, respectivement). Les meilleurs résultats ont été obtenus dans les zones rurales et non dans les centres urbains. La réduction de la pauvreté se traduisait par une diminution du nombre et du pourcentage de personnes sous-alimentées. Au cours de la même période (1990-2005), on a observé une réduction du nombre de personnes sous-alimentées à la Jamaïque et à Trinité-et-Tobago.

12. Parallèlement à cela, on a observé dans de nombreux pays une évolution des habitudes nutritionnelles, qui s'est traduite par un accroissement des taux d'obésité et, par conséquent, de la prévalence des pathologies chroniques non contagieuses liées à l'alimentation, notamment le diabète et l'hypertension.

13. Par ailleurs, l'augmentation des prix des denrées alimentaires en 2007-2008 et la crise économique de 2008-2009 ont touché tous les pays, limitant leurs possibilités de générer des revenus et le pouvoir d'achat de leurs habitants, ce qui a très gravement affecté les plus pauvres. Bien qu'il n'existe que très peu de chiffres nationaux, il est évident que ces phénomènes ont significativement accru la pauvreté et la malnutrition, ainsi que la prévalence des maladies non contagieuses. Dans l'ensemble de la région Amérique latine et Caraïbes, on estime que les taux de malnutrition de 2009 étaient équivalents à ceux de 1990: les progrès réalisés pendant deux décennies en matière de réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire ont ainsi été réduits à néant. Les pays qui n'avaient pas connu d'amélioration, en particulier Haïti, ont été très durement touchés. Les projections économiques relatives aux prix des produits alimentaires indiquent que, dans les années à venir, la malnutrition devrait continuer à gagner du terrain, à moins que les pays concernés ne procèdent à des changements stratégiques substantiels quant à leurs politiques nationales et internationales.

14. On estime que l'activité agricole de la sous-région représente 6,5 % du PIB des États membres (chiffres concernant les pays de la CARICOM pour l'année 2000). D'un État à l'autre, cette part varie entre 0,5 % (Trinité-et-Tobago) et 28 % (Haïti). Les pays caribéens présentent des différences en termes de taille, de population et de capacités de production agricole. Trinité-et-Tobago et la Barbade, en dépit de la part relativement faible de l'agriculture dans leur PIB, ont des secteurs agroindustriels très développés, orientés essentiellement vers la transformation de matières premières importées pour la production de boissons alcoolisées et non alcoolisées (qui représentent 18 % des exportations agricoles au sein de la CARICOM), d'épices et

d'assaisonnements, entre autres. Ce vaste secteur agricole est également très important du point de vue de l'emploi. En 2000, plus de 15 % de la main-d'œuvre des États membres de la CARICOM travaillait dans ce secteur. En Haïti, à Cuba et en Jamaïque, respectivement 66 %, 20 % et 17 % des actifs occupés sont employés par le secteur agricole. Néanmoins, les conditions de travail demeurent précaires et les salaires sont toujours relativement faibles. Parfois, le salaire minimum ne suffit pas à acheter les produits de première nécessité.

15. Par le passé, le développement rural de certains États membres de la CARICOM dépendait d'accords bilatéraux conclus avec l'Union européenne et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et principalement axés sur les produits agricoles primaires et transformés. À mesure que de nouveaux accords internationaux ont été mis en œuvre, ces accords bilatéraux sont devenus obsolètes et la concurrence des pays d'Amérique centrale et du Sud pour le sucre, les bananes, les boissons alcoolisées et non alcoolisées, le café et d'autres produits s'est accrue. Le niveau de compétitivité de la sous-région a diminué, ce qui a eu un impact négatif sur l'emploi et, en bout de chaîne, sur la sécurité alimentaire. Parallèlement à cela, de nombreux pays ont mis davantage l'accent sur la production alimentaire intérieure, plutôt que sur les produits de base destinés à l'exportation. La demande nationale et régionale – si l'on prend en compte le secteur touristique – présente un fort potentiel de croissance, en particulier grâce à la substitution des importations.

Agriculture

16. La production agricole sous-régionale a baissé ces dernières années, en dépit de l'augmentation de la demande intérieure de produits alimentaires. La production et la productivité sont faibles, les nouvelles technologies sont peu utilisées et il s'agit principalement d'une agriculture de subsistance à petite échelle. Ces facteurs, associés à la coopération régionale limitée dans le secteur, ont fait baisser le taux de compétitivité des matières premières. Seuls quelques pays ont fait exception à cette règle pour ce qui est de la canne à sucre et de certains fruits tropicaux, essentiellement les bananes.

17. Les principaux produits de la sous-région sont le riz, la canne à sucre, les fruits tropicaux, les légumes frais, les haricots et le café. Les États membres de la CARICOM sont des importateurs nets de produits alimentaires: les céréales représentent 40 % des importations totales de denrées; les produits laitiers, la viande et les autres produits d'origine animale 25 %. Les exportations agricoles jouent également un rôle important car elles sont une source de revenus en devises. Les principaux produits d'exportation sont le sucre transformé (qui représente plus de 20 % des exportations agricoles des pays de la CARICOM), les fruits tropicaux (bruts ou transformés en boissons) et le café. Entre 2007 et 2009, les prix des intrants agricoles (engrais, carburant) étaient très élevés et d'une extrême volatilité, ce qui a généré un sentiment d'incertitude et découragé les investisseurs privés. Selon les prévisions, cette incertitude devrait se poursuivre et les prix devraient rester relativement élevés par comparaison avec la période 2001-2005. Les petits producteurs seront affectés par ce nouvel environnement, qui pourrait émerger sur le moyen à long terme. Cependant, des signes forts montrent que ceux-ci peuvent relever le défi de la diversification de leurs sources de revenus lorsque les profits tirés des exportations traditionnelles de produits de base sont en baisse. La sous-région devra relever un autre défi: celui des phénomènes climatiques défavorables, en particulier des ouragans et des sécheresses, qui se sont intensifiés ces dernières années.

18. Il est également important de noter que les investissements publics et privés dans le secteur agricole n'ont pas augmenté de manière significative. La part du budget de l'État allouée à l'agriculture demeure inférieure à 5 % dans de nombreux pays caribéens, et inférieure à 2 % à la Barbade, au Belize, en Jamaïque, à Trinité-et-Tobago et à Saint-Kitts-et-Nevis. Cela se traduit par une insuffisance des services qui affecte la capacité des petits exploitants à accéder et à s'adapter aux nouvelles technologies et à renforcer les pratiques traditionnelles bénéfiques.

Élevage

19. Dans la sous-région Caraïbes, le secteur de l'élevage est réduit comparativement à l'agriculture et dominé par la production de volailles. Cependant, les bœufs, les porcs et les petits ruminants font également l'objet d'une production importante. Les animaux appartenant aux trois derniers groupes sont généralement élevés dans de petites exploitations; seuls quelques pays continentaux (Belize, Guyana et Suriname) et des pays plus étendus et plus peuplés (Cuba, République dominicaine et Haïti) font exception.

20. L'élevage de volailles est devenu la principale activité du secteur: entre 2000 et 2005, il a connu une croissance de 9,3 % pour la viande et de 19,3 % pour les œufs. On estime que la production de bovins a augmenté de 5,1 % pendant la même période, tandis que l'élevage ovin et caprin a reculé de 1,8 %. La part en valeur des ovins et caprins, qui font partie des animaux de petite taille, dans la production totale issue de l'élevage était de 3 %. Ce groupe joue un rôle significatif en matière de sécurité alimentaire et de nutrition pour les petites exploitations familiales et fournissent des produits alimentaires de bonne qualité aux franges les plus pauvres de la population. Les bovins ne représentaient, quant à eux, que 0,6 % de la valeur totale de la production issue de l'élevage.

21. Peu de pays ont mis à disposition des statistiques relatives à l'élevage et il est donc difficile d'effectuer des comparaisons. La République dominicaine, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago figurent parmi les principaux producteurs de volailles de la région: ils utilisent des techniques de pointe et un système d'agriculture contractuelle. La Jamaïque et la République dominicaine tiennent également la première place en ce qui concerne la production de bœuf, de porc, d'œufs et de lait. Cependant, les produits d'origine animale sont insuffisants dans la plupart des pays de la CARICOM, où 60 % des protéines animales consommées sont issues des importations. Le potentiel de productivité de la sous-région Caraïbes dans le domaine de l'élevage n'a pas été exploité, comparativement à celui d'autres sous-régions des Amériques. Cependant, les prévisions d'augmentation des prix des produits d'origine animale pourraient stimuler l'élaboration de systèmes destinés à intensifier la production et à accroître la productivité. Les systèmes d'élevage extensif sur des herbages ont contribué à la dégradation des sols et à l'érosion dans plusieurs pays de la sous-région. Dans certains pays comme Haïti, l'érosion et la perte de sol sont particulièrement graves.

22. Dans les Caraïbes, seules quelques-unes des pathologies animales pouvant avoir des conséquences économiques significatives sont présentes, et cela constitue une chance: il s'agit principalement de la tique tropicale du genre *Amblyomma* (*Amblyomma variegatum*) et de la peste porcine classique, que l'on retrouve à Cuba, en Haïti et en République dominicaine. La grippe aviaire hautement pathogène et l'encéphalopathie spongiforme bovine (maladie de la vache folle) n'ont jamais été signalées dans la sous-région, mais la région Amérique latine et Caraïbes dans son ensemble reste vigilante car l'introduction de ces pathologies dans les Caraïbes pourrait avoir des effets dévastateurs en matière de santé animale et de santé publique. Pour ce qui est de la tique tropicale du genre *Amblyomma*, le programme régional d'éradication qui a débuté il y a plus de 10 ans a pris fin récemment, faute de financement. Il a été remplacé par des programmes nationaux visant à juguler cette maladie.

Foresterie

23. La situation de la foresterie dans les Caraïbes est caractérisée par une forte diversité entre les pays. En effet, la sous-région englobe aussi bien des pays recouverts de grandes étendues boisées (Belize, Guyana et Suriname) que des pays comportant très peu de forêts (Barbade et Haïti). De plus, la densité de population moyenne est très variable: elle va de quatre personnes par kilomètre carré au Suriname et au Guyana à environ 630 personnes par kilomètre carré à la Barbade. Elle est six fois plus élevée dans les pays des Caraïbes que dans les États continentaux

d'Amérique latine. En règle générale, plus la densité de population est forte, moins le couvert forestier est vaste.

24. Sur les îles des Caraïbes, environ un tiers des terres est encore boisé. Cependant, cette proportion est extrêmement variable d'un pays à l'autre: elle est inférieure à 5 % à la Barbade et en Haïti, alors qu'elle avoisine les 60 % en République dominicaine. La baisse de la production de denrées agricoles traditionnellement destinées à l'exportation, comme le sucre et les bananes, a permis la régénération naturelle des forêts sur les terres laissées à l'abandon. La plupart du temps, aucune donnée fiable sur l'évolution du couvert forestier n'est disponible car très peu de pays ont récemment actualisé leurs inventaires forestiers nationaux.

25. L'exploitation commerciale des forêts n'est pas très développée. Sur les plus petites îles des Caraïbes, l'exploitation des produits forestiers se borne à des activités artisanales à faible impact (ramassage de bois de chauffe et fabrication de charbon). Actuellement, la principale valeur de la forêt réside dans le fait qu'il s'agit d'un bassin versant qui protège les disponibilités en eau destinées aux usages domestiques, qu'elle permet la conservation de la biodiversité et qu'elle fait partie des attractions touristiques. Sur les îles plus vastes, les activités forestières commerciales fournissent une quantité limitée de bois d'œuvre; la majorité des pays caribéens importent plus de 80 % du bois et des autres produits forestiers dont ils ont besoin. La chute de la demande de terres agricoles sur de nombreuses îles peut favoriser le développement de la sylviculture des peuplements artificiels. Cependant, comme les plantations forestières ne peuvent être exploitées que sur le long terme, elles n'attirent guère les investisseurs.

26. Dans les pays continentaux des Caraïbes (Belize, Guyana, Suriname), environ 70 à 80 % du territoire est recouvert par la forêt. Malgré cette large proportion, la part officielle de la foresterie dans le PIB est assez faible: elle ne dépasse pas 5 %. Néanmoins, ces trois pays disposent de secteurs forestiers commerciaux importants – bien que réduits – et sont des importateurs nets de bois d'œuvre et de produits forestiers. Les activités forestières relèvent en grande partie de l'économie informelle. Par conséquent, la contribution réelle du secteur forestier à l'économie nationale est généralement sous-estimée dans les principaux indicateurs officiels de développement économique. Cela est valable pour les produits forestiers mais encore davantage pour les services environnementaux liés à la forêt, notamment l'approvisionnement en eau à des fins domestiques et industrielles.

27. Dans l'ensemble des pays caribéens, le secteur forestier a le potentiel de renforcer son rôle dans les économies nationales. Les États insulaires doivent véritablement prendre en compte la participation des forêts au développement économique et mettre l'accent sur les produits de substitution aux importations dans le domaine de la foresterie. Dans ce contexte, la baisse de la demande de terres agricoles peut être mise à profit. Dans les pays continentaux, la diversification accrue des produits forestiers et l'exportation de produits présentant une valeur ajoutée vont renforcer la contribution du secteur forestier au développement national. Par conséquent, il est nécessaire d'utiliser davantage des essences de bois moins connues.

28. Pour veiller à la visibilité et à l'augmentation de la contribution du secteur forestier à l'économie de ces pays, il est indispensable d'élaborer des programmes forestiers nationaux (PFN) car ceux-ci constituent un élément clé en vue de l'examen de nouvelles politiques forestières et de la réussite de leur mise en œuvre. La FAO, par le biais du Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux (projet financé par un fonds fiduciaire multidonateur) qu'elle héberge, apporte son concours à ce processus dans presque tous les États caribéens.

Pêche et aquaculture dans les pays caribéens

29. Entre 1998 et 2007, le secteur de la pêche dans la Caraïbes a été relativement stable: il a produit 240 000 à 270 000 tonnes de poisson par an. En 2007, la production a atteint un pic de 247 000 tonnes, dont 207 000 issues de la pêche de capture et 40 000 de l'aquaculture.

30. L'aquaculture représentait entre 16 et 18 % de la production halieutique totale ces 10 dernières années. Les principaux producteurs étaient Cuba (25 416 tonnes), le Belize (7 300 tonnes) et la République dominicaine (13 709 tonnes). Par ailleurs, la pêche de capture a continué à fournir la majeure partie du poisson dans la région. Les premiers producteurs dans ce domaine étaient le Guyana (47 440 tonnes), Cuba (36 728 tonnes), le Suriname (29 627 tonnes), la Jamaïque (16 548 tonnes) et la République dominicaine (13 709 tonnes). Cependant, l'avenir du secteur halieutique dans les pays pratiquant la pêche de capture est incertain car la surexploitation des ressources halieutiques entraîne à la fois une chute de la production et un accroissement de l'effort de pêche. Les écosystèmes marins continuent à subir une pression considérable du fait de l'effort de pêche excessif, de la pollution et d'autres impacts naturels ou humains. Compte tenu de la situation, la production de poisson ne devrait connaître qu'une augmentation modérée grâce à l'amélioration de la gestion des ressources halieutiques et au développement de l'activité aquacole.

31. Dans la sous-région Caraïbes, la consommation de poisson par personne est supérieure à la moyenne mondiale, qui équivaut à 16,6 kg par personne et par an. Cela démontre l'importance de cette denrée en matière de disponibilités et de sécurité alimentaires pour les populations des pays caribéens. Ainsi, la quantité de poisson consommée par personne s'élève à 42,5 kg à Antigua-et-Barbuda, 42,5 kg à Sainte-Lucie, 38 kg à la Barbade, 36,3 kg à la Grenade et 34,4 kg au Guyana.

32. Pour ce qui est du commerce international des produits halieutiques, la région Caraïbes a maintenu un équilibre favorable sur la période 1998-2007, à l'exception de l'année 2007, marquée par une balance légèrement négative. Le déficit enregistré cette année-là était imputable à la diminution des exportations, qui se sont établies à 332,2 millions d'USD, et à la hausse consécutive des importations, qui ont atteint un pic (335,3 millions d'USD). L'augmentation des importations a été attribuée principalement à la demande générée par le tourisme. Il est nécessaire de souligner que la situation de la balance commerciale des produits halieutiques était homogène dans les pays de la CARICOM. La majorité des îles constituant les Petites Antilles, qui sont de grandes consommatrices de poisson, importent traditionnellement cette denrée pour compenser la stagnation de la production et la hausse de la demande, déjà élevée. D'autres pays, comme la Jamaïque, importent également une part considérable du poisson qu'ils consomment.

Terres et eau

33. Dans la majorité des États caribéens, la perte de marchés protégés pour les cultures traditionnelles comme le sucre et les bananes a engendré des changements en matière d'utilisation des terres et poussé davantage les pays à adopter une approche plus efficace de la production, de la gestion et de la commercialisation des produits agricoles afin d'être compétitifs. Dans plusieurs pays, les agriculteurs qui n'ont pas réussi à atteindre un certain niveau d'efficacité ont cessé toute production. Le cas de Sainte-Lucie illustre bien ce phénomène: entre 1992 et 2004, le nombre de producteurs de bananes est passé de 10 000 à 1 800 et la production de 132 000 à 42 000 tonnes. Certaines parcelles demeurent inexploitées et les agriculteurs concernés ne disposent plus d'une source de revenus garantie.

34. Les terres inexploitées sont une ressource importante, pas uniquement pour les États – lorsque les parcelles leur appartiennent – mais aussi pour les propriétaires terriens privés. Selon les politiques du pays en matière de développement durable et d'utilisation des terres, ces parcelles peuvent être une ressource gâchée si elles sont laissées à l'abandon. Des terres initialement réservées à l'agriculture risquent également d'être affectées à la construction de logements ou au développement industriel si aucun système n'est mis en place pour favoriser l'émergence d'investissements viables. Par conséquent, la création d'une banque hypothécaire permet aux gouvernements de sauvegarder des terres pour la production agricole. Ces terres peuvent être louées à des personnes véritablement intéressées par l'agriculture, mais qui ne possèdent pas de parcelles. Ce type d'initiative peut, en particulier, constituer un moteur stimulant

la participation des jeunes au secteur agricole. Selon les conditions de location fixées, un agriculteur pourrait également se servir de ces terres pour obtenir des crédits et, ainsi, faire de nouveaux investissements dans l'agriculture en vue d'accroître son bien-être. L'utilisation des terres inexploitées pour la production alimentaire pourrait aussi accompagner les efforts des gouvernements destinés à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire les importations de denrées. Par ailleurs, cela peut être bénéfique pour l'environnement si les terres sont gérées correctement, les retombées profitant à la communauté et au pays tout entier.

35. La création de banques hypothécaires est une question qui doit faire l'objet d'une analyse plus approfondie à différents niveaux. Sur le plan des politiques, cette initiative permettrait d'aborder les problèmes liés à l'utilisation des terres, au zonage et à la diversification agricole. Actuellement, la plupart des pays ne disposent pas de plans d'utilisation de terres articulés et doivent mettre en place des systèmes d'information afin de prendre des décisions éclairées en matière de zonage et de choix des cultures appropriées en vue de la diversification agricole. Ces cultures doivent être adaptées à la région concernée, mais il doit aussi exister des marchés pour la production agricole et les produits à valeur ajoutée. Par ailleurs, ces produits doivent être compétitifs sur les marchés locaux, régionaux et internationaux afin de fournir un niveau de revenus suffisant aux agriculteurs. Les questions législatives liées aux conditions des locations et des transactions sur les terres doivent aussi être examinées, tout comme les mesures incitatives destinées aux propriétaires terriens afin que ceux-ci maintiennent l'usage agricole de leurs parcelles.

36. Entre 2000 et 2007, les effets dévastateurs des ouragans Ivan, Emily, Jeanne et Francis sur les îles comme Haïti, la Grenade, la Jamaïque et la Dominique ont mis en évidence la nécessité d'une bonne planification de l'utilisation des terres et de la gestion durable de l'eau et des terres pour atténuer les effets de ces phénomènes météorologiques extrêmes. À cet effet, il est important de renforcer les capacités en matière d'évaluation de la dégradation des sols et de gestion durable des terres afin que des actions concrètes puissent être entreprises au niveau local, actions visant à renforcer la résistance et à limiter les pertes dues aux catastrophes naturelles.

37. Dans le domaine de la gestion de l'eau, le déclin prolongé du secteur agricole a poussé les gouvernements des petites îles des Caraïbes à accroître leurs investissements dans le tourisme, en particulier dans les installations touristiques. Malgré la baisse du nombre de touristes imputable à la crise financière, ce chiffre devrait augmenter aux Caraïbes dans les années à venir. Cela devrait provoquer une hausse de la demande en eau dans la sous-région, s'ajoutant à celle des secteurs du logement et de la production manufacturière.

38. L'amélioration de la productivité agricole nécessitera des investissements plus importants dans l'irrigation et la gestion de l'eau, aussi bien au niveau national qu'au niveau des exploitations. Bien que certains pays caribéens disposent de ressources en eau non négligeables, la plupart des petits producteurs, en particulier dans les États insulaires, pratiquent une agriculture pluviale. Par conséquent, la période de grave sécheresse que connaît la région depuis août 2009 a profondément affecté les moyens de subsistance des agriculteurs et donne un aperçu des tensions en matière d'eau qui pourront résulter du changement climatique. Il est donc nécessaire de créer des systèmes d'information nationaux sur les ressources en eau qui fourniront des données fiables permettant d'évaluer les disponibilités en eau et de promouvoir l'utilisation de ces ressources. Un tel système contribuerait aussi à la mise en place de mécanismes d'alerte, qui constitueraient un outil de planification important pour la gestion durable de l'eau. De plus, il est nécessaire d'accroître les capacités en matière de collecte des eaux pluviales et d'autres technologies efficaces dans le domaine de l'eau, qui favoriseront la gestion intégrée des ressources en eau afin de permettre aux agriculteurs de produire et d'être compétitifs, même lorsque les disponibilités en eau sont réduites. Il est encore plus important que les politiques relatives à l'eau englobent des stratégies de répartition prenant en compte le rôle prépondérant du secteur agricole dans l'économie, de sorte que les quantités d'eau consacrées à l'agriculture ne soient pas sacrifiées en période de sécheresse.

Changement climatique et gestion des risques de catastrophe

39. De nombreux pays caribéens étant de petits États insulaires en développement, les effets du changement climatique sur leurs activités économiques, notamment l'agriculture, devraient être prononcés. Par conséquent, il est indispensable que les Caraïbes participent à l'élaboration d'un cadre mondial et régional visant à réduire les effets du changement climatique grâce à l'utilisation durable des ressources, en particulier à la réduction des taux de déforestation et d'érosion des sols dans les pays qui subissent ces phénomènes.

40. Bien que les pays caribéens puissent appliquer à leur niveau certaines mesures d'atténuation du changement climatique, celles-ci dépendent principalement des décisions et mesures prises par les pays développés et émergents. Cependant, le changement climatique est une réalité qui s'inscrit dans la durée et les Caraïbes sont l'une des régions du monde les plus exposées aux effets négatifs de ce phénomène. Ainsi, depuis quelques années, on observe des évolutions en matière de pluviométrie et d'ouragans (la saison 2005 a été particulièrement dévastatrice). Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) considère que ces évolutions, ainsi que la hausse des températures moyennes, sont significatives du point de vue statistique. Par ailleurs, ces projections indiquent que les changements affectant la pluviométrie vont se poursuivre (positivement ou négativement), que les températures auront augmenté de 1 à 6 degrés avant la fin du siècle, et que les ouragans vont gagner en intensité et se multiplier. Le niveau de la mer continue à s'élever et ce phénomène touchera toutes les zones côtières: les conséquences seront désastreuses dans les basses terres et les récifs coralliens (au Belize et à Cuba, par exemple). Ces évolutions auront également un impact sur la conservation de la biodiversité des mangroves et des forêts tropicales. Le changement climatique aura des effets transversaux sur les activités humaines (destruction des infrastructures et des modes de vie ruraux) et, plus particulièrement, sur l'ensemble des secteurs agricoles (agriculture, élevage, pêche et aquaculture, foresterie) et ruraux (y compris le tourisme). Ces effets dépendront de la capacité de chaque secteur à s'adapter aux initiatives spécifiques mises en place en vue de renforcer leur capacité à résister à ces événements inhabituels.

41. Compte tenu de la probabilité accrue de survenue de ces catastrophes et des dommages non négligeables qu'elles occasionneront, il est indispensable de mener des actions préventives visant à limiter la vulnérabilité des populations concernées. Plusieurs États ont élaboré des systèmes nationaux de sensibilisation, de prévention et de gestion des catastrophes, auxquels participent diverses organisations compétentes en matière d'intervention. Jusqu'à présent, les activités de gestion des catastrophes dans la région étaient généralement axées sur les populations urbaines (conditions de vie, eau, drainage, santé et infrastructures). En revanche, malgré les graves conséquences sociales et économiques de ces catastrophes sur l'agriculture et le mode de vie des populations rurales, presque rien n'a été fait pour élaborer et mettre en œuvre des programmes destinés à renforcer les mécanismes de gestion des catastrophes dans le secteur agricole rural. Les expériences de Cuba en matière de gestion des risques de catastrophe pourraient certainement être utilisées afin de renforcer les capacités dans d'autres pays de la sous-région.

42. Le renforcement de la gestion des risques de catastrophe au sein du secteur agricole dans les États membres de la CARICOM est coordonné par le secteur agricole du Comité chargé de la gestion de ce type de risque. Celui-ci a fait rapport au Conseil pour le commerce et le développement économique et au Conseil de coordination et d'harmonisation de l'Organisme caraïbe d'intervention rapide. Cet organe est présidé par le ministre de l'Agriculture responsable de la gestion des risques de catastrophe dans le cadre de l'Initiative Jagdeo. Il est chargé de recommander des politiques visant à réduire les contraintes liées à cette gestion, de donner des avis quant à l'homogénéisation de la gestion globale des risques aux niveaux national et régional dans le secteur agricole, ainsi que de proposer et de promouvoir des idées, méthodes et instruments destinés à répondre aux contraintes liées à la gestion des risques de catastrophe. Sous

le couvert du Comité, plusieurs institutions mettent actuellement en œuvre des initiatives dans ce domaine: produits d'assurance agricole, démonstrations locales des bonnes pratiques en matière de gestion des risques de catastrophe dans le secteur agricole, modèles de prévisions météorologiques et systèmes d'alerte, initiatives visant à limiter le vol prérial. Le recueil d'informations au niveau national et le partage des expériences entre les pays et les organisations demeurent l'un des principaux défis qui doivent être relevés afin de remplir le mandat du Comité et d'avoir un impact significatif dans le domaine de la gestion des risques de catastrophe pour le secteur agricole, y compris la pêche et la foresterie.

Possibilités, défis et priorités

43. La FAO, par le biais de ses bureaux régionaux, sous-régionaux et nationaux, organise des consultations avec des institutions agricoles et rurales nationales et internationales, notamment des organisations publiques, privées, non gouvernementales et de la société civile, afin d'élaborer son programme de travail auprès des pays. Ce processus s'appuie sur un instrument de planification appelé Cadre national sur les priorités à moyen terme, qui vise à déterminer les domaines prioritaires lorsqu'un gouvernement souhaite que la FAO se serve de son avantage comparatif pour concourir au développement alimentaire, agricole et rural. Cette section fournit des informations – issues du processus qui vient d'être expliqué et s'inscrivant dans une perspective sous-régionale – concernant les possibilités, défis et priorités de la sous-région. Certaines de ces possibilités sont brièvement exposées ci-après. Les possibilités et défis essentiels présentés dans la section suivante sont notamment liés à l'accroissement de l'offre (grâce à l'augmentation de la production et de la productivité), à la nécessité d'améliorer la qualité des produits afin qu'ils puissent entrer sur les marchés (santé agricole et sécurité sanitaire des aliments) et à la gestion des ressources naturelles (changement climatique et gestion des catastrophes).

Possibilités

44. La sous-région Caraïbes continue à importer des milliards de dollars de produits alimentaires, principalement des céréales, des oléagineux, du lait, de la viande, des fruits et légumes, et l'écart entre les exportations et les importations agricoles continue à se creuser. À la lumière de cette situation et des évolutions significatives des marchés des produits agricoles et alimentaires au niveau mondial, des accords internationaux comme l'Accord de partenariat économique signé entre le Forum des Caraïbes (CARIFORUM) et l'Union européenne, des accords commerciaux régionaux et bilatéraux, ainsi que des préoccupations croissantes en matière de sécurité alimentaire dans les États caribéens, les priorités et les possibilités sont réexaminées par ces pays à mesure que le développement agricole et rural se poursuit. Les différentes possibilités sont exposées ci-après.

45. Marchés intérieurs et régionaux des produits alimentaires en expansion – En raison des prix élevés des produits alimentaires importés en 2008, les aliments traditionnels ont été davantage consommés. Il s'agit principalement de produits d'origine animale issus de petits élevages, de pois et de haricots, de tubercules et de fruits cultivés localement. Ce marché potentiel est d'autant plus important que des liens plus étroits se tissent entre les pays caribéens, intégrant les marchés des petites îles à ceux d'Haïti, de la République dominicaine et de Cuba. Dans certains États, une grande partie de la demande alimentaire reste le fait du marché du tourisme. Renforcer la pénétration dans les menus proposés par les hôtels et les croisières participant au tourisme de masse constitue donc une possibilité qui doit être développée et exploitée.

46. Marchés intérieurs et régionaux d'aliments pour animaux en expansion – L'élevage, principalement de volailles, s'est appuyé sur les importations d'aliments pour animaux (maïs et soja essentiellement). À mesure que les économies émergentes ont accru la quantité de céréales apportées sur le marché mondial et que la production et l'utilisation de la bioénergie se sont développées, les prix des céréales destinées à l'alimentation animale ont augmenté, encourageant les producteurs à utiliser plus de matières premières locales. Bien que les prix aient baissé de

manière significative, s'éloignant des pics atteints en juin et juillet 2008, ils demeurent élevés et volatiles. Par conséquent, il est nécessaire de se tourner davantage vers le riz et le manioc pour l'alimentation des volailles. Dans le cas des porcs, généraliser le recours systématique aux produits et sous-produits agricoles locaux, notamment aux fruits et aux tubercules, constitue une autre possibilité. Les prix du lait et des produits laitiers ont connu des hausses parmi les plus significatives et resteront supérieurs aux prix de base initiaux, ce qui peut permettre d'améliorer la compétitivité de la production laitière.

47. Possibilités commerciales en expansion – En mettant davantage l'accent sur la suppression des obstacles qui entravent le commerce des produits agricoles dans les accords commerciaux régionaux et internationaux (UE/ACP, OMC, régionaux et bilatéraux), il est possible de limiter la baisse de certaines exportations agricoles traditionnelles et de diversifier à la fois la production et les produits proposés à la vente par les pays caribéens. Un nombre croissant de produits agricoles gagne déjà du terrain en matière d'exportations (poivrons, ananas et papayes, par exemple). Ces filières de production non traditionnelles peuvent générer une valeur ajoutée considérable et la réussite de certains États membres dans ce domaine met en évidence ces possibilités. Les marchés de niche que constituent les produits biologiques, les plantes médicinales et les aliments bénéfiques pour la santé, ainsi que la demande des ressortissants installés à l'étranger pourraient se développer si les volumes et la qualité des produits disponibles étaient suffisants. Des interventions politiques stratégiques peuvent également ouvrir des possibilités dans les secteurs de la foresterie et de la pêche.

Défis et priorités

48. Reconnaisant l'importante contribution du secteur agricole et rural aux économies de la région et à l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de ses habitants, les gouvernements caribéens se sont engagés à accroître la sécurité alimentaire, à promouvoir la croissance du secteur agricole et à mettre en place des systèmes durables permettant le développement des zones rurales. Les défis et priorités définis en vue d'atteindre ces objectifs concernent divers domaines, comme le contexte dans lequel s'inscrivent les politiques, le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, la promotion des entreprises et organisations à visée commerciale, et l'utilisation d'informations et de technologies améliorées.

49. Il est évident qu'une planification minutieuse et des politiques appropriées doivent être mises en place. C'est pourquoi des politiques sont en cours d'élaboration aux niveaux national et régional. Elles ont pour objectif de créer un environnement favorisant et adapté afin de veiller à ce que les entreprises, les producteurs et les investisseurs disposent des infrastructures nécessaires à leurs activités et puissent bénéficier de mesures d'incitation qui leur permettront non seulement d'agir mais aussi d'être récompensés pour leurs efforts.

50. Par ailleurs, il est essentiel de renforcer les capacités humaines et institutionnelles afin que la gestion et la coordination, opérations si cruciales pour la réussite de ces initiatives, soient toujours présentes aux niveaux national et régional. Par conséquent, les liens avec l'éducation, la santé, les infrastructures et d'autres secteurs sont nécessaires à la réalisation des objectifs de développement agricole et rural.

51. Le secteur privé revêt une importance fondamentale dans la création et l'expansion des entreprises commerciales et, par conséquent, dans l'augmentation de la production car il accroît le nombre et les capacités des entrepreneurs de la région. Il est indispensable de permettre à un plus large éventail de parties intéressées, en particulier aux petits producteurs et aux jeunes agriculteurs, de participer plus pleinement et plus efficacement à l'ensemble de la filière.

52. En raison des changements importants survenus au cours de la dernière décennie en matière de systèmes d'information et de technologies, il est nécessaire que ces instruments et équipements soient mis à la disposition des producteurs afin qu'ils puissent être compétitifs. Les biens et services liés aux technologies de l'information qui peuvent être utilisés dans la production

et la commercialisation doivent s'appuyer sur la demande, afin de s'assurer qu'ils sont adaptés, accessibles et réellement utilisés.

53. Plus spécifiquement, des domaines prioritaires – qui constituent des défis – ont été identifiés pour la sous-région CARICOM, dans le cadre de l'Initiative Jagdeo. En voici la liste:

- financement et investissement insuffisants dans le secteur;
- réglementation inefficace et obsolète en matière de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments;
- répartition inadéquate des terres et des ressources en eau;
- manque de coordination et d'efficacité dans la gestion des risques de catastrophe (y compris le vol prérial);
- faiblesse des filières de commercialisation, des liens dans ce domaine et du développement commercial;
- recherche et développement inefficaces;
- manque de professionnels compétents;
- secteur privé fragmenté et désorganisé;
- système de transport inadapté.

54. Ces contraintes ne concernent pas les pays les plus étendus de la région, comme Cuba et la République dominicaine. Cependant, un consensus plus large a émergé des évaluations menées dans l'ensemble des Caraïbes, qui ont déterminé que seules certaines de ces contraintes étaient hautement prioritaires pour promouvoir le développement agricole et rural. Celles-ci sont exposées brièvement en guise de conclusion.

55. Il est essentiel d'accroître la production et la productivité afin d'améliorer les moyens de subsistance agricoles et ruraux. Bien souvent, le volume disponible et le taux de productivité de l'ensemble de la filière rendent les produits non compétitifs. De faibles volumes engendrent une hausse des coûts de transport, pour les acheteurs comme pour les vendeurs. Par conséquent, des mesures d'incitation doivent être mises en place afin d'encourager les petits producteurs à développer leur activité pour que l'utilisation d'intrants améliorés puisse se justifier. Cela permettra ainsi de réaliser des économies d'échelle et de réduire les coûts de transport.

56. En vue de développer les structures de production et d'augmenter leur productivité, les activités destinées à favoriser les évolutions dans le domaine agricole doivent accorder une place à l'amélioration des services relatifs à la santé animale et végétale et à la sécurité sanitaire des aliments, afin de réduire les pertes sur les exploitations et d'améliorer la qualité des produits. Ces services sont indispensables pour protéger les investissements et accroître l'accès aux marchés; ils doivent être accessibles à tous les niveaux de la chaîne de valeurs. Le 12 mars 2010, la CARICOM a fait un pas important dans ce domaine en créant l'Agence caribéenne de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments, basée au Suriname. Cet organisme aidera les Membres à développer et à renforcer leurs systèmes et infrastructures de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments, en instaurant un régime sanitaire et phytosanitaire effectif et efficace au sein de la Communauté, en coordonnant les questions de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments dans la région, ainsi qu'en donnant des avis et des directives aux Membres quant questions internationales, principalement celles liées au commerce des produits agricoles. Par ailleurs, l'Agence doit aider les pays à respecter les obligations que leur impose l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (OMC) et à établir des normes régionales et internationales harmonisées applicables aux produits agricoles.

57. La nécessité d'améliorer la logistique afin de permettre une commercialisation efficace n'est pas suffisamment reconnue. Par conséquent, ce poste augmente considérablement le coût des produits finis. Les pays caribéens obtiennent de mauvais résultats dans les évaluations portant sur l'efficacité des transports routiers, des opérations effectuées par les commissionnaires en douane, de l'entreposage et des services de commercialisation connexes. En raison des coûts supplémentaires qui s'ajoutent à ce stade, des entreprises – qui pourraient être efficaces au niveau de l'exploitation ou de l'usine – perdent toute compétitivité au stade de la commercialisation.

Enfin, la création d'entreprises et de systèmes durables est peut-être le domaine le plus hautement prioritaire et le plus intégré. Elle fait appel à des considérations liées à la gestion durable des ressources naturelles (utilisation de l'eau et des terres). Par ailleurs, elle permet d'anticiper les chocs qui affectent la production et la commercialisation, comme les ouragans et les prix élevés des intrants, et de mettre en place des mécanismes de gestion des risques afin d'atténuer les effets des catastrophes naturelles et d'entreprendre une réhabilitation en cas de conséquences négatives sur le système de production et les moyens de subsistance.